



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

#2411-007 – 6, chemin Inglis

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme Léa Laplante, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le **13** janvier 2024 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2411-007.

Nature et effets de la demande :

- Réduire la marge de recul avant de 25 mètres à partir de la ligne de propriété à environ 0,4 mètre,
- Réduire la marge de recul latérale ouest de 15 mètres à partir de la ligne de propriété à environ 7 mètres,
- Réduire la marge de recul latérale est de 15 mètres à partir de la ligne de propriété à environ 10 mètres,
- Réduire la marge de recul arrière de 25 mètres à partir de la ligne de propriété à environ 15 mètres.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 6 chemin Inglis, sur la propriété composée du lot no. 5 192 643 du cadastre du Québec (matricule : 8804 07 6386) et localisé dans la zone DESI-02.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Bolton-Ouest, ce 16 décembre 2024.

Mme Léa Laplante
Directrice générale et greffière-trésorière